

# Conseil de développement du Grésivaudan

## PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT GRESIVAUDAN Compte-rendu de la réunion du 17 juin 2010 à Crolles – Centre Hermes

**Présents :** Mathieu ANTOINE, André BELLON, Bernard BOURGEOIS, Françoise BOUSSON, Bernard DUPELOUX DES GRANGES, Claude GAULLIARD, Janig MOURO, Véronique PEYRACHE GADEAU, Yves RAFFIN, Christian ROULET, Philippe SAVOYE, Marie José STUTZ, Olivier TURQUIN.

**Excusés :** Jean BILLET, Pierre BOULLIER, Bertrand CHRISTIAN, Colette GROSSIORD, Philippe MALAVAL, Didier METZEN, Didier MONNOT, François PETIT.

**Présents sans voix délibérative :** David SAVOYE (Animateur CD)

### Ordre du jour :

- Point d'actualité
- Avis pour le COPIL du CDDRA
- L'eau dans le Grésivaudan et la Région Urbaine Grenobloise
- Questions diverses

19h : Ouverture de séance

Marie José STUTZ procède à l'ouverture de la réunion et à l'accueil des présents.

Elle fait état de l'actualité et des dossiers en cours :

- Un article est en cours d'écriture pour le prochain numéro d'Interlignes, sur l'importance de l'économie résidentielle dans le développement local.
- Un questionnaire est à votre disposition pour inventorier toutes les formes d'économie sociale et solidaire que vous côtoyez régulièrement.  
→ [http://www.cdgresivaudan.fr/document/liste/cd\\_2010-06-02\\_questionnaire-ESS.doc](http://www.cdgresivaudan.fr/document/liste/cd_2010-06-02_questionnaire-ESS.doc)
- La contribution au PADD du SCoT des 6 conseils de développement est en ligne :  
→ [http://www.le-gresivaudan.fr/extranet/document/liste/bd\\_06-14\\_CONTRIBUTION-Reseau-CD-le-14-juin-2010.pdf](http://www.le-gresivaudan.fr/extranet/document/liste/bd_06-14_CONTRIBUTION-Reseau-CD-le-14-juin-2010.pdf)  
→
- Le Conseil de Développement doit désigner deux représentants pour participer aux travaux du COPIL AGENDA 21. A ce jour, trois personnes se sont proposées (Françoise Bousson, Karine Desautel et Yves Raffin). Les réunions auront lieu en journée.  
→
- La plénière de rentrée du CDG donnera lieu à la signature officielle du protocole de fonctionnement du Conseil de Développement dans la communauté de Communes et à un temps d'échanges sur le fonctionnement interne du CDG et ses projets
- Un séminaire de travail est prévu par les élus communautaires début septembre concernant l'impact du Grenelle 2 sur les politiques communautaires.

\*\*\*

### 1/ Avis pour le COPIL du CDDRA du 18 juin

#### Règlement d'attribution des actions agricoles

Avis favorable du CDG en intégrant explicitement

## Conseil de développement du Grésivaudan

---

- Une dimension santé : « en matière de social, le projet contribue à améliorer la qualité nutritionnelle de l'alimentation proposée aux consommateurs et a donc un impact positif sur la santé »
- Une dimension pédagogique : « Le projet contribue à l'information de la population sur le rôle de l'agriculture, sur l'importance de consommer local, sur l'influence de la qualité de l'alimentation sur la santé ».

### **Avant projet EUREKALP**

Le CDG est bien conscient que les pépinières d'entreprise sont aujourd'hui saturées, qu'il est nécessaire de proposer des ateliers relais et des possibilités d'aménagement pour de nouvelles entreprises. Il a noté que le projet devra se référer à la charte de DD et à la charte paysagère pour une prise en compte de l'environnement. Il est aussi conscient que cette zone d'activité EUREKALP, inscrite au SDAU depuis 2000, a été mise en route par la CIAGE en 2004.

Mais c'était dans un tout autre contexte, avant la Communauté de Communes et la réforme de la TP. On est davantage conscient aujourd'hui de la nécessité de préserver les terres agricoles pour nourrir les générations futures avec une agriculture locale. Les commissions agriculture et ScoT l'affirment clairement leur volonté de ne plus perdre de terre agricole et même d'en regagner. A l'échelle de la RUG, les travaux du ScoT en cours vont dans le même sens.

La nouvelle Communauté de commune vise une cohérence d'ensemble. Tout projet d'aménagement devrait s'inscrire en cohérence avec les orientations des différentes commissions, les orientations du Grenelle et celles du ScoT en cours.

A partir de cette volonté partagée de préserver les espaces agricoles, le CDG souhaite que cet avant-projet d'extension d'EUREKALP soit situé au regard de la stratégie économique globale du territoire intégrant une redéfinition préalable de l'ensemble des possibilités d'implantation d'activités économiques dans le Grésivaudan : friches industrielles et aménagements restants dans les zones d'activités de la CCPG et dans celles des communes.

### **DEC Animation AGI**

Avis favorable du CDG qui voit avec satisfaction inscrite enfin dans la mission d'AGI sa demande maintes fois réitérée dans le précédent contrat d'une action de sensibilisation au développement durable et la formation de la directrice d'AGI.

### **DEC Projet stratégique forestier**

Avis favorable du CDG en ajoutant dans les objectifs :

- Etudier et mettre en œuvre des alternatives au traitement chimique des bois
- Repérer les formations pour accompagner le développement des savoir faire des nouveaux métiers

## **2/ Pour une gestion globale de l'eau**

---

La Communauté de communes a engagé une réflexion pour une gestion globale de l'eau. Le CDG participe donc au COPIL (C.ROULET, MJ STUTZ).

Ce travail doit permettre éventuellement de s'inscrire dans un dispositif de type SAGE () ou contrat de rivière. Ces dispositifs permettent une gestion globale de l'eau à travers :

- l'eau potable,
- l'eau usée,
- l'eau énergie,
- l'eau élément du paysage,
- ....

## **Conseil de développement du Grésivaudan**

---

Le travail débute seulement. Il est donc difficile d'établir une synthèse.

Parallèlement, la SCoT livre un diagnostic environnemental avec à la clef 100 mesures pour répondre aux enjeux environnementaux.

Le conseil prend acte de ces informations.

Fin de la réunion à 22h